



DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS  
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

# communiqué

No: 71  
No.:

DIFFUSION: POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
RELEASE: LE 3 OCTOBRE 1979

FOR IMMEDIATE RELEASE  
OCTOBER 3, 1979

## RENEWAL OF CANADA-CUBA HIJACKING AGREEMENT

The Secretary of State for External Affairs, Flora MacDonal, announced today that Canada and the Republic of Cuba have renewed for a period of five years the Agreement between the Government of Canada and the Government of the Republic of Cuba on Hijacking of Aircraft and Vessels and Other Offences, signed on February 15, 1973.

The renewal, concluded through an Exchange of Notes in Havana between the Canadian Ambassador to Cuba, Mr. G.R. Harman, and the Acting Cuban Minister for Foreign Affairs, Dr. René Anillo Capote, entered into force on October 3, 1979 with effect from February 15, 1978.

\* \* \*

## RECONDUCTION DE L'ACCORD CANADO-CUBAIN RELATIF AUX DÉTOURNEMENTS

Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, Flora MacDonal, a annoncé aujourd'hui que le Canada et la République de Cuba ont reconduit pour cinq années l'Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République de Cuba relatif aux détournements d'avions, de vaisseaux et à d'autres infractions, signé le 15 février 1973.

La reconduction, conclue par le biais d'un Echange de Notes à la Havane entre l'ambassadeur du Canada à Cuba, Monsieur G.R. Harman et le ministre suppléant des Affaires étrangères de Cuba, le Dr. René Anillo Capote, est entrée en vigueur le 3 octobre 1979 avec effet au 15 février 1978.